

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbecq, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 20 DÉCEMBRE 1869

C'est une chose, en vérité, bien surprenante que l'acharnement de nos députés, de tous partis et de toutes nuances à soulever autour des élections qu'ils discutent, les incidents les plus inattendus comme les plus ridicules. — Anssi n'a-t-on pas d'exemple dans l'histoire des assemblées parlementaires d'une vérification de pouvoirs qui se soit plus lentement et plus misérablement traînée au milieu de l'indifférence et peut être honte de l'irritation publique. — Car enfin, il faut le dire, pendant que leurs honorabilités dépensent leurs paroles et notre temps à de puériles escarmouches d'avant garde, qu'elles y épaisent le vieux levain des rancunes personnelles et des inimitiés mesquines, qu'à droite comme à gauche elles se brisent les flancs pour parler quelque jour avec l'éloquence et l'emportement de passions qu'elles n'ont pas, nous attendons, nous demandons, nous supplions, pauvre peuple oublié, qu'elles veulent bien prendre enfin quelque petit souci de nos pauvres affaires, qui ne vont pas.

Je ne voudrais pas me donner ici le ridicule de présager l'avenir d'une Chambre que deux longs mois n'auront suffi qu'à peine — s'ils suffisent — à constituer, mais toutefois il nous sera permis de signaler qu'elle n'a que faiblement témoigné jusqu'ici qu'elle ait le sens pratique, le vrai sens politique des choses.

Non, pas certes que nous méconnaissions l'intérêt et l'importance actuelle des discussions engagées! Il s'y agit des candidatures officielles et c'est tout dire; mais il nous semble que la question, tant de fois débattue, revêtue sous toutes ses faces, pouvait être résolue plus vivement et — qu'on nous passe le mot — plus lestement enlevée.

Si par exemple, M. Bancel, quand il déclame, nous parlait un peu plus des élections qu'il conteste et un peu moins de ses amis ou de ses « maies soucis »; et si M. Estancelin, quand il pousse des pointes ne s'arrêtait pas, chemin faisant, à réciter les manifestes du comte de Chambord — croyez-vous que les choses en iraient beaucoup plus mal? Et si maintenant M. Riché, commissaire du Gouvernement n'avait pas une fureur malheureuse de faire de l'esprit et des mots sur le général Lebauf, ou si M. Mignoret, autre commissaire du même gouvernement, ne faisait pas déborder son éloquence par des comparaisons météorologiques d'un goût douteux, ne croyez-vous pas que les choses en iraient même mieux? Et si M. Girault, du Cher et de l'opposition, ou M. Clément Davenois, des Hautes Alpes et de la majorité, ne remontaient pas dans leur défense jusqu'au delà du déluge, en seraient-ils moins valides? Demandez plutôt à M. Calvet-Rogniat, fameux dans l'histoire?

On se lasse à la longue des préfets, des sous-préfets, des juges de paix, des matres

des instituteurs, des aubergistes... le candidat officiel est par trop fidèle à lui-même et l'opposition le répète. — « La France s'ennuie » aujourd'hui comme il y a vingt deux ans, voilà peut être un mot qui risque d'être si l'on n'y prend tôt garde, le vrai mot de la situation.

Il a pourtant quelquefois de quoi rire, par intervalles, ce plaisant pays de France; ainsi quand on lui lit la correspondance électorale des inspecteurs d'Académie avec les instituteurs, ou quand le marquis d'Andelarre lui apprend comme du jour au lendemain on transforme en juge de paix un commis de nouveautés d'un magasin du boulevard Sébastopol? Vous direz qu'après tout chacun prend ses fonctionnaires où il les trouve, et vous avez raison.

M. Crémieux le sait bien et certes, à propos de juges de paix et de garde des sceaux, il fallait vivre au temps où nous vivons pour qu'il vint exiger des ministres de l'empire le respect de la magistrature, ce petit homme aussi laid qu'éloquent qui ne craignait pas en 1848, pour assurer plus fermement le triomphe de sa foi républicaine, de violer — et dans quelle mesure! — le grand principe de l'inamovibilité.

Ah! de l'élection Calvet Rogniat, M. Crémieux voulait tirer une « pensée morale »; tirons aussi nous de l'attitude des partis au Corps législatif, notre « pensée morale. » — Incertaines et flottantes, voici tantôt un mois que l'opposition et la majorité se disputent le gain d'une cause jugée, l'inutile et mince honneur de conduire le deuil de la candidature officielle, un mois qu'elles se renvoient des provocations sans effet et de sous-entendus méprisants, un mois qu'elles se reprochent l'une à l'autre, avec menaces et colère, des opinions, des idées, des principes, des intentions, des ambitions que d'abord elles n'avaient pas, un mois qu'elles élargissent en abîme la distance qui les sépare; et cantonnées dans une hostilité funeste, oubliant d'ailleurs que des accusations imméritées ont fait naître trop souvent les griefs mêmes qu'elles relevaient, il n'est pas mal qu'on leur remette en mémoire ce mot profond de Royer-Collard, le grand doctrinaire: « Ne persécutez jamais un honnête homme pour une opinion qu'il n'a pas: vous la lui feriez prendre. »

LEON COUSIN.

Tanta molis erat! L'enfantement ministériel touche, dit-on, à son terme; mais quel travail!

On suit avec tristesse la coalition des coteries; elle fait la partie belle au régime personnel. Quoi! de si laborieux efforts pour mettre la liberté à la place de la dictature! M. Ollivier a la place d'un Napoléon! La Révolution n'a pas lieu d'être fière.

Mais la France reçoit un grand enseignement. Elle apprend que le régime représentatif qu'on croit lui donner par cette invasion de médiocrités dans le gouvernement, a des conditions propres qui, évidemment, ne se rencontrent pas dans la situation présente des hommes et des affaires; et la première

de ces conditions, un principe fixe et incontesté de pouvoir, autour duquel puisse s'exercer à l'aise la liberté politique.

Puis des conditions d'un autre ordre: des mœurs publiques dignes de la liberté même; un sens politique répandu dans tous les rangs du peuple; des existences indépendantes dans la manutention des affaires; des habitudes pratiques de liberté locale; un mode de suffrage qui ne condamne pas à l'abstention la portion la plus élevée et la plus éclairée de la société; de grands caractères et de grands talents partant en lumière, et finalement la paix des opinions à la place de l'anarchie des factions et de la fureur des utopies.

Le gouvernement représentatif n'a de réalité qu'à ce prix. Et, à la place de ces conditions d'ordre, c'est pitié de voir une Chambre de députés épuiser cinq semaines d'activité fébrile à des combinaisons de six ou sept noms, chaque jour nouveaux, expression douteuse d'ambitions et de vanités, sans aucun rapport avec des intérêts généraux définis et des doctrines d'Etat connues. Non, ce n'est pas là ce qu'attend la France.

Mais la France reçoit une lumière nouvelle sur l'impuissance de ses révolutions à constituer un gouvernement régulier, où la liberté ne soit pas de l'anarchie, où l'ordre ne soit pas de l'arbitraire.

Cette impuissance ne fut jamais plus notoire. Il y avait là un gouvernement de dictature, que l'anarchie avait fait et que la peur avait subi. Par des causes diverses ce pouvoir s'est désarmé; les représentants du pays semblaient n'avoir besoin d'aucun effort de génie pour constituer un régime différent; eh bien! les voilà comme surpris dans leurs desseins; ils hésitent, ils tâtonnent, ils s'agitent; ils ne savent à quoi se prendre; et lorsque demain un triage de nous sera sorti de leurs combinaisons artificielles, vous cherchez vainement une nouveauté politique; d'avance tout est connu; le gouvernement sera ramené à ses routines, et la personnalité reprendra toutes ses allures.

Que ceci donc profite au pays! La France avait un gouvernement représentatif; les révolutions de la rue lui ont ôté et lui ont donné le gouvernement tribunitien. Si la France veut retrouver la vérité du gouvernement représentatif, si la France veut retrouver la vérité du gouvernement représentatif, c'est à la fois contre les révolutions de la rue et contre les coalitions de coterie qu'elle doit tourner son action. Ce n'est ni par la violence ni par la médiocrité qu'elle vainera l'esprit d'anarchie qui la déshonore. LAURENTIE.

(Union.)

Les Traités de Commerce

On lit dans la Liberté: « M. de La Tour d'Auvergne aurait reçu officiellement communication — communication qui ne précéderait que de peu de temps la démarche officielle de lord Lyon — d'une note émanée du Foreign-Office et relative au traité de commerce expirant le 4 février prochain. Le cabinet anglais se montrerait moins intraitable qu'il y a quelques mois et consentirait à des modifications de tarifs favorables aux producteurs et aux consommateurs

des deux pays. Les tarifs ainsi faits et acceptés par les Chambres, seraient valables pour une, deux ou trois années et n'engageraient plus un avenir fort long. »

On lit dans le Journal officiel:

On nous écrit de Saint-Petersbourg, le 13 décembre: Le nouvel ambassadeur et l'ambassadrice de France continuent à être l'objet de l'attention la plus sympathique de la part de la famille impériale.

Hier, dimanche, l'empereur, le grand-duc héritier et tous les grands ducs, ainsi que le duc de Mecklenbourg-Strélitz, sont allés rendre visite à M<sup>me</sup> Fleury.

On lit dans le Public:

Ce n'est plus un secret pour personne; la durée du ministère du 17 juillet est limité à la durée de la session extraordinaire du Corps législatif.

Tous les membres du cabinet sont démissionnaires. Il ne gardent leur portefeuille que pour assurer, jusqu'à la dernière heure, la responsabilité de leurs actes politiques pendant la période électorale.

Après la validation des pouvoirs, chacun d'eux se retirera.

Plusieurs combinaisons ministérielles s'élaborent avec le consentement du palais des Tuileries.

Nous croyons pouvoir assurer l'exactitude de la combinaison suivante, qui n'est pas encore complète, mais qui est foncièrement définitive:

- Affaires étrangères, M. de Talhouët; Intérieur, M. Emile Ollivier; Justice, M. Segrès; Finances, M. Buffet; Guerre, M. le général Le Boeuf; Marine, M. l'amiral Rigault de Genouilly; Instruction publique, M. Maurice Richard; Travaux publics, M. le comte Dara; Agriculture et commerce, M. Louvet. Dans cette liste, ne figurent pas le ministre du président du conseil d'Etat, ni le ministre de la maison de l'empereur et des Beaux-Arts.

Il entrait dans les projets du nouveau cabinet de supprimer ce dernier ministère, et d'en répartir les attributions aux ministères de l'intérieur, des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.

Une section serait réservée: celle de la liste civile, qui aurait pour chef M. Gaultier, conseiller d'Etat, et qui rentrerait dans les services de la maison impériale. Le portefeuille serait retiré au président du conseil d'Etat, et ce président serait M. de Parieu, appelé hiérarchiquement à ce poste.

Petite Chronique.

On n'a pas oublié la lettre par laquelle M. Ferdinand Gambon, ancien représentant du peuple, annonçait à M. le percepteur de Léré qu'il se refusait à payer l'impôt.

Des poursuites ayant été exercées contre M. Gambon, le tribunal de Sancerre a décidé, par un jugement récent, que les meubles de l'ancien représentant seraient vendus aux

enchères de Sancerre. Hier 18 décembre, sur la place publique de Sancerre.

On assure que, dans sa rage, le percepteur avait déclaré qu'il n'était pas possible de faire procéder à cette vente dans la commune de Léré, la « crainte et l'intimidation » pouvant éloigner les personnes disposées à se porter acquéreurs.

La crainte et l'intimidation; est-ce bien la véritable explication du fait prévu par l'agent du fisc?

La Nouvelle-Gazette publie sur cette affaire, dans son deuxième numéro, cette lettre de M. Gambon:

« Cher citoyen, je vous fais mes adieux pour quelques jours. Je suis obligé de repartir pour la Nièvre et le Cher. Je vais défendre ma paillasse et le socialisme. — Si le grand parti de la Révolution comprendrait qu'il y a à ce force dans la résistance légale et passive, avant deux mois nous serions libres. Ce qui vient de se passer chez moi, au milieu d'une campagne ignorante, alors que je suis seul engagé, prouve que si je refusais généralement, la délivrance ne tarderait guère. Je vous envoie une lettre d'un pauvre paysan du Cher, qui a appris (selon le peu qu'il sait) cette lettre prouve que mon idée est bien comprise et pénètre partout. Ceux qui payent encore l'impôt deviennent complices et responsables des dettes du despotisme! Votre tout dévoué. FERDINAND GAMBON »

Suit la lettre du paysan, dont voici le début:

« Cher citoyen Gambon, il faut que je vous dise que l'on voit à fait saisir vos deux vaches les plus belles, il y en a une qui a un veau; plus une armoire, une horloge, des tables, etc. On a placé une affiche sur votre porte aujourd'hui pour faire savoir que vos meubles vont être vendus à Sancerre, le 18 décembre, samedi, ce qui me surprend fort, car j'aurais cru qu'on aurait essayé de vendre ici, à Sully, ou à Léré. Aussitôt, cher citoyen, je pense que vous avez écrit à vos amis de Sancerre pour les prier de mettre des affiches qui apprendent aux citoyens pour quel motif vous refusez de payer l'impôt. J'ai fait les affiches que vous m'avez commandées, et je vais les faire mettre sur votre porte par Déry. Le paysan entre ensuite dans le vif de la question du refus de l'impôt, et la traite en ces termes: « Pour le moment, je ne vois pas d'autre moyen pour réussir, que de faire porter la parole à un député comme Rispaill ou Rochefort pour affirmer ce que veut le peuple, sans s'occuper si ses collègues veulent comme lui ou non, et pour dire enfin au despotisme: Tu veux agir en tyran et faire massacrer les ouvriers, tu veux ruiner la France et lui faire des dettes pour plus qu'elle ne vaut, tu prends les travailleurs pour en faire des dévoués et les paricides de la nation, etc., etc. Eh bien, nous te refusons l'impôt, l'impôt d'argent comme l'impôt du sang; marche. »

Pour cela, il faudrait que ce ne soient pas quelques républicains qui refusent l'impôt, mais bien tous les hommes de cœur et

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 21 Décembre 1869.

— 21 —

CHRISTINE

PAR LOUIS ÉNAULT VII GEORGES A HENRI.

(suite.)

Ne plus m'aimer! ah! chère, cette seule pensée, vois-tu, c'est pour mon âme, au milieu même de son bonheur, comme ce petit grain noir dans le ciel d'une journée bleue, qui prédit les tempêtes aux matelots. Quand elle m'arrive, je la chasse; si elle revient encore et que je m'y abandonne, ma raison s'égare, mon sang court dans mes veines, bat dans mes tempes, et s'embrase: je deviens folle. Ne plus m'aimer! le pourrait-il et ne l'ai-je pas enchaîné dans tous les liens que nous la tendressent? C'est maintenant que je me réjouis de n'avoir pas toujours été heureuse. Je remercie ceux qui m'ont

fait souffrir. On dit qu'il faut payer son bonheur tôt ou tard... n'ai-je point payé le mien d'avance? Il y a deux jours, Georges était de charmant humeur, avec quelque chose d'épanoui sur le visage... Si tu savais comme la joie lui va bien! C'était une de ces heures bénies où la confiance est absolue, et où chacun peut lire dans l'âme de l'autre.

Je lui ai demandé son âge, qu'il m'a toujours caché; il m'a avoué qu'il n'avait que vingt-six ans. J'en ai trente-quatre. Comprends-tu, Maïa, tout ce que disent ces deux chiffres? Aujourd'hui, ce n'est rien, et l'on ne voit pas de différence. Nous n'avons notre âge ni l'un ni l'autre. Je suis plus jeune; il est plus vieux. Nous avons tous deux vingt-huit ans; mais bientôt il en aura trente et moi quarante. Est-ce qu'on peut aimer une femme de quarante ans? C'est malsain de penser à cela. Georges, s'il y pense, dissimule bien habilement, — mais je crois qu'il n'y pense pas. J'ai son âme comme il a la mienne.

Hier, nous avons eu un entretien solennel. « Comtesse, m'a-t-il dit en entrant, vous m'excuserez si je me présente chez vous en cravate noire et en redingote. — Mon cher Georges, il me semble que c'est assez votre habitude, quand nous sommes seuls. — Oui, m'a-t-il répondu; mais aujourd'hui je vais faire une chose qui sort un peu de mes habitudes. — Parlez vite, vous m'effrayez!

— Déjà, comtesse? Je te jure, Maïa, que je ne savais pas ce qu'il allait me dire... j'étais si loin de m'attendre!... « Eh bien, qu'est-ce? lui ai-je demandé, un peu troublée malgré moi; vous me faites peur avec vos airs mystérieux! »

Et comme je lui retirais ma main qu'il avait gardée: « Je viens, m'a-t-il dit, vous demander... pour toujours... cette petite main que vous voulez déjà me reprendre. J'ai été saisie, et l'émotion m'a tout d'abord empêchée de répondre. Il a cru que j'hésitais; il n'a rien dit, mais il est devenu pâle, et j'ai senti trembler sa main... O Maïa, que j'ai été heureuse de me voir aimée ainsi!

« Georges, lui ai-je dit, je vous aime. Vous savez que je vous aime! Mais votre demande est si soudaine! je ne croyais pas... vous ne pouvez pas exiger... — Je n'exige rien, Christine, m'a-t-il répondu d'une voix si douce et si triste! — Mon ami, lui ai-je dit alors, je suis prête à tout ce qui vous plaira... je veux tout ce que vous voudrez. Vous ne souffrirez jamais pour moi ni par moi, Georges! Mais, à votre tour, soyez bon, et donnez-moi huit jours pour réfléchir... Je vous le demande pour vous comme pour moi. »

Il y a consenti. Je me suis mise à l'orgue; je ne pouvais plus parler. J'ai joué les airs

qu'il aime. Je crois que j'ai bien joué, car, lorsque je l'ai regardé, j'ai vu qu'il avait aussi de grosses larmes dans les yeux. Mais, chère Maïa, je n'avais pas besoin de huit jours. Val c'est tout réfléchi. Je ne serai jamais comtesse de Simiane. Il l'a voulu: c'est assez pour moi... Oh! ne t'y trompe pas; je n'écris point ce mot sans une douleur profonde.

C'est ma meilleure part de bonheur sur cette terre à laquelle je renonce; je le sais, mais je sens qu'il le faut... pour lui! Oh! il ne saura jamais le prix du sacrifice. Mais toi, Maïa, tu le comprendrais et tu me plaindras... Être la femme de l'homme qu'on aime, être à lui... à la vie et à la mort! toujours! — toujours, ce grand mot de l'éternité humaine, — marcher avec lui, la main dans la main, sous l'œil des hommes, sous l'œil de Dieu, avec la faveur de tous! n'avoir plus à craindre, ni la tristesse des cheveux blancs, ni l'isolement des derniers jours; mais vieillir ensemble, doucement, au milieu des chers enfants qui vous aiment et vous rendent vos beaux jours en vous rajeunissant de leur jeunesse! N'est-ce pas là le plus grand bonheur qui puisse être donné à la femme? et ne sais-tu pas qu'un fond de cœur, des que nous aimons, c'est ce bonheur-là que nous désirons toutes? Crois-tu que riche, même dans les plus heureuses maisons, remplace jamais cela? »

Et pourtant! ce bonheur qui m'est offert, je le refuse. Je le refuse à cause de lui...

Je ne veux pas lui ménager de repentirs amers; je ne veux pas qu'il se repente de m'avoir aimé. Je ne veux pas être dans dix ans la femme d'un jeune mari; je ne veux pas lui forger des fers qu'il ne pourrait plus rompre quand il en sentirait le poids. Je sais bien que je me sacrifie; mais le sacrifice, sous une forme ou sous une autre, n'est-ce point toujours la vertu de la femme? Et puis, s'il faut tout le dire, je me sacrifie pour lui, j'éprouve je ne sais quel âpre bonheur et quel contentement douloureux! Oh! je l'aime bien, car il n'y a pas de gloire dans mon amour. Je me suis promis de le rendre heureux, et je me tiendrai parole, adieu que pourra! Je crois qu'il m'aimera longtemps encore, et pourtant, il y a des moments où j'ai peur...

Je ne connais rien de son passé; et sachez-le bien, cette ignorance absolue, c'est parfois une torture cruelle! Non, je ne sais rien de lui; mais il me semble que cette nature si délicate doit être terriblement mobile. Personne, je le crois, personne n'est plus capable d'être rapidement et fortement ému; mais peut-être garde-t-elle la même émotion bien longtemps? Cette facilité d'impression qui le rend si séduisant, ne le rend-elle point en même temps incapable de constance, et le danger n'est-il pas, avec lui, tout à côté du charme? (La suite au prochain numéro.)